

DECLARATION DES ANCIENS ELUS FO CARREFOUR CRETEIL

☛ Le 9 novembre 2007, nous avons fait notre travail de militant sous les couleurs de FO en allant manifester avec les vendeurs devant Carrefour France afin d'empêcher la signature de l'accord vendeurs EPCS. Des élus FO d'autres magasins étaient présents, la CGT était également présente. Par ce geste nous avons réussi à montrer que FO était capable de se mobiliser et nous avons regagné de la sympathie.

✂ La fédération a descendu tous les élus FO qui étaient allés manifester le 9 novembre 2007 à Carrefour France en disant que nous avons usurpé la bannière FO. Serait-elle la propriété de la Fédé ? Nous, syndiqués FO payant nos cotisations, n'aurions pas le droit de défendre les employés sous les couleurs de notre syndicat ? La défense des intérêts des salariés ne ferait pas partie des attributions de l'organisation syndicale FO ?

Nous avons eu raison l'accord a été signé le 26 novembre 2007 par FO et la CGC. Tout le boulot a été foutu par terre. Voilà ce qu'on entendait à nouveau : **FO est bien le syndicat des patrons.**



* Fortes de cette expérience et voyant que cela grondait de partout, les bases via le blog EPCS ont décidé de s'organiser par un mouvement intersyndical aux alentours de Noël. Les syndicaux FO et CGT de Carrefour Créteil ont décidé d'un mouvement commun pour le 24 décembre 2007, la déléguée syndicale FO était de la partie. A un moment, elle a changé d'avis, les autres élus FO ont décidé de continuer le mouvement.

✂ Le secrétaire général de l'UD94 a envoyé un courrier sans consulter la commission exécutive à Nasséra BOUZEKRI et l'a descendue en la renvoyant à son pré carré du Comité d'Etablissement prétextant que la volonté de grève était de sa seule initiative (quel charisme !!!). A son tour, il l'accusait de détourner l'identité de Force Ouvrière. Décidément, dès qu'il s'agit de militer ou de défendre les intérêts des salariés, on ne nous reconnaît pas en tant que FO, la défense des intérêts des salariés est contre nature dans les syndicats FO du commerce ? Nasséra BOUZEKRI était adhérente chez FO depuis 1980. Il lui rappelait que le seul interlocuteur auprès de la Direction est la déléguée syndicale Nicole GUILBEAU. Bravo !!!

* **La grève a été validée par un vote des adhérents le 17 décembre 2007.**

✂ La déléguée syndicale FO n'a eu de cesse de casser le mouvement de grève en œuvrant aux côtés de la Direction en

- autorisant la Direction à ôter les panneaux syndicaux (CFTC et FO) non officiels implantés depuis de nombreuses années auprès du standard. Elle a caché les clefs des panneaux syndicaux officiels pour que nous, autres élus FO, ne puissions pas procéder à l'affichage.
- faisant un sondage auprès des employés pour ou contre la grève en dissuadant ceux qui étaient pour en leur disant qu'ils pourraient être licenciés, ce sondage s'est retrouvé sur le bureau du Directeur ayant connaissance ainsi des noms des employés favorable à la grève.

Cette déléguée syndicale a quitté la réunion du comité d'établissement du 26 novembre 2007, alors qu'à l'ordre du jour il y avait des points importants à voter.

Le 7 décembre 2007, cette même déléguée syndicale n'était pas présente à la cellule de reclassement de 2 employés et n'a pas daigné honorer de sa présence la réunion de C.H.S.C.T qui suivait.

Elle n'était pas présente à la réunion exceptionnelle de C.H.S.C.T du 28 décembre 2007, alors que l'inspecteur du travail s'était déplacé.

Mais oui, en échange des bons services, elle n'était pas présente dans l'établissement du 24 décembre 2007 au 1^{er} janvier 2008.

Les adhérents FO du Syndicat Carrefour Créteil ont demandé le changement de déléguée syndicale, le secrétaire de la SGTA Gualbert N'TOUARI a fait blocage pour que les statuts ne soient pas appliqués en disant qu'il fallait que ce différend passe par une commission des conflits (non prévue dans les statuts). Il n'est pas fou, il essayait de recoller les pots cassés voyant clairement où étaient les compétences. En résumé, on ne pouvait pas changer de DS.

Militer chez Force Ouvrière, c'est difficile il y a la Confédération puis la fédération concernant le commerce puis il y a l'UD et puis dans le 94 il y a la SGTA et puis il y a la DS.

Nous avons dénoncé à tous ces gens là, les agissements de la déléguée syndicale, personne n'a réagi, personne ne nous a tendu la main. FO a volontairement ignoré le danger, en n'écoutant pas des militantes qui prévenaient tout le monde de ce qu'elles allaient faire si elles n'étaient pas entendues.

Ils ont tous préféré laisser en place à Carrefour Créteil leur déléguée syndicale préférée qui convient parfaitement à la Direction.

N'étant pas entendues, elles ont préféré partir avec leurs adhérents dans une autre organisation où elles espèrent pouvoir travailler comme il se doit. Le rouleau compresseur de la machine Carrefour est en route, ils feront tous ce qui est en leur pouvoir afin de ralentir les effets.

Aujourd'hui, les salariés de Carrefour Créteil demandent des explications sur la désinformation qui a été faite en décembre 2007 et nous nous déclarons non concernées car nous avons essayé de leur ouvrir les yeux à tous.

Nous disons donc merci à la Fédération Force Ouvrière, à la l'Union Départementale et tout particulièrement un grand merci au secrétaire de la SGTA M. N'TOUARI de Carrefour Ivry.

Nous sommes tristes devant tant d'injustice, avoir été obligées de partir pour laisser le syndicat FO à une Déléguée Syndicale indigne de le représenter.

Nous voulions tout simplement remplir le mandat pour lequel nous avons été élues par les employés.

Brigitte LEEST

Nasséra BOUZEKRI